DIRIGEANTS DE TPE

RÉF. TPE-05

Moyens de paiement et achats pro en **TPE**

Payer par carte et virement plutôt qu'en espèces et par chèque, acheter chez des fournisseurs professionnels avec des comptes et cartes au nom de l'entreprise, pour avoir automatiquement la preuve de chaque dépense, des factures conformes et la TVA récupérée.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
21 h	**3 formats**	**Dès 420 €**	**Attestation de fin de formation**
selon le format	Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	HT par participant · selon la modalité	de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE

E-learning

420 € HT par participant

Durée	**21 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR

Présentiel à Nice

735 € HT par participant

Durée	**21 h, 3 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR

Distanciel en visio

735 € HT par participant

Durée	**21 h, 3 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Une dépense payée en espèces sans facture ne prouve rien, et un ticket de supermarché n'est pas une facture : sans facture au nom de l'entreprise, la TVA n'est pas récupérable et la dépense est facilement contestée, surtout si le panier mélange courses familiales et achats pro. Entre professionnels, payer plus de 1 000 € en espèces est interdit (amende jusqu'à 5 % de la totalité de la somme, pour le payeur comme pour celui qui encaisse). Avec la facture électronique (réception obligatoire depuis le 1er septembre 2026, émission pour les TPE au 1er septembre 2027), les achats entre entreprises seront de plus en plus tracés : autant prendre les bons réflexes maintenant.

POUR QUI

Tous secteurs, en priorité les métiers où les espèces et les achats en grande surface sont fréquents : BTP (négoces matériaux plutôt que bricolage grand public), restauration et métiers de bouche (grossistes alimentaires plutôt que supermarchés), commerce de proximité, transport et métiers itinérants (carburant, péages), coiffure et esthétique.

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Choisir le bon moyen de paiement et le bon fournisseur pour chaque type de dépense
- ✓ Reconnaître une facture conforme et réclamer ce qui manque
- ✓ Ouvrir et utiliser des comptes et cartes pro (grossiste, carburant, télépéage) au nom de l'entreprise
- ✓ Gérer les espèces qui restent (caisse, petite caisse) sans risque
- ✓ Relier chaque paiement à sa facture pour que la comptabilité se fasse presque toute seule

LE PROGRAMME

01 Le chemin d'une dépense : où les preuves se perdent — 3 h 30

Achat, facture, paiement, relevé, comptabilité : ce que le comptable voit sur un relevé et ce qu'il ne peut pas deviner • Comparatif simple des moyens de paiement : carte, virement, prélèvement, chèque, espèces. Trace, délai, risque de perte, temps passé • Ticket ou facture : pourquoi le ticket de caisse ne suffit pas pour récupérer la TVA ; demander une facture en caisse ou à l'accueil

02 Les règles à connaître — 3 h 30

Plafond de 1 000 € en espèces entre professionnels et avec un particulier, amende, paiements fractionnés pour contourner le plafond (interdits) • Retraits d'espèces au distributeur : ce qu'en pense le contrôleur, comment les justifier ; encaissements, caisse sécurisée, remises en banque régulières • Les mentions obligatoires d'une facture et les nouvelles mentions de la facture électronique (SIREN du client, adresse de livraison, nature de l'opération), obligatoires pour les factures émises par les TPE à partir du 1er septembre 2027 ; amende de 15 € par mention manquante côté vendeur, TVA perdue côté acheteur

03 Choisir ses fournisseurs comme un pro — 3 h 30

Grossistes et distributeurs réservés aux professionnels, négoces matériaux, centrales d'achat : carte client au nom de l'entreprise, facture automatique, conditions pro • Grandes surfaces grand public : quand c'est acceptable, et comment le faire proprement (facture dédiée, panier séparé, aucun article perso) • Achats en ligne : comptes professionnels des places de marché, facture avec TVA, fournisseurs étrangers • Vérifier un fournisseur : SIREN actif, numéro de TVA valide, conditions de paiement

04 Cartes pro et paiements qui parlent d'eux-mêmes — 3 h 30

05 Sortir des espèces et des chèques, sécuriser ses — 3 h 30

06 Atelier de synthèse et évaluation — 3 h 30

Un compte bancaire pro, une carte par personne qui dépense, plafonds adaptés, cartes virtuelles pour les achats en ligne • Virements : libellé clair (numéro de facture, chantier), bénéficiaires enregistrés, double validation ; prélèvements pour les charges fixes • Carte carburant et badge de télépéage au nom de l'entreprise : facture mensuelle récapitulative, suivi par véhicule, relevé des trajets. TVA récupérable selon le véhicule : renvoi vers TPE-06 • Applications bancaires : photographier le justificatif au moment du paiement et le lier à la ligne bancaire (culture générale, sans manipulation de logiciel)

paiements

Petite caisse : brouillard de caisse, plafond, pièces jointes, arrêté mensuel. Chèques restants : talon rempli, photo du chèque et de la facture • Plan de bascule sur 3 mois : fournisseurs à passer au virement, comptes pro à ouvrir, salariés à équiper de cartes, fin des avances en liquide • Sécurité : fraude au faux RIB, faux fournisseur, arnaque au président • Calcul de ce que rapportent de bons achats : TVA récupérée, remises pro, temps gagné

Cas fil rouge : Le Comptoir de Riquier, restaurant fictif à Nice, qui achète en supermarché, paie son carburant au ticket et règle une partie de ses fournisseurs en espèces. Chiffrer la TVA perdue sur un an, repérer ce qui est injustifiable et construire son plan fournisseurs et paiements • Évaluation finale

PRÉREQUIS

Aucun prérequis en gestion. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Pas de cours théorique : chaque séquence part d'une situation vraie, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte en cas de contrôle et le bon réflexe à prendre, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent et passe… jusqu'au contrôle) et les bonnes pratiques. Les cas suivent des entreprises fictives de Nice d'une formation à l'autre.

Boîte à outils remise : tableau « quelle dépense, quel paiement, quel fournisseur », check-list « facture conforme », modèle de demande de facture à un fournisseur, modèle de brouillard de caisse, liste des comptes et cartes pro à ouvrir, calculateur de TVA perdue (tableur), check-list de bascule sur 3 mois, fiche anti-fraude au faux RIB, règles internes d'usage des cartes pour les salariés.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Moyens de paiement et achats pro en TPE vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : TPE-05.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59